



## UE 4b Clinique



Niveau d'étude  
BAC +6



ECTS  
17 crédits



Composante  
UFR Sciences  
de Santé

## Présentation

---

### Description

2 Sites de stage seront proposés:

Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers (CHAN) 20 places par semestre

Centre hospitalier de Semur en Auxois, 24 places par semestre

Chaque étudiant réalisera un semestre dans chaque centre.

Chaque centre sera libre d'organiser le travail des étudiants en fonction des besoins.

Certains travailleront en binôme. D'autres pourront être seul ce qui est un apprentissage car ils n'auront peut-être pas d'assistant dentaire à leur disposition dans leur future pratique en cabinet. Un système de gestion des urgences sera obligatoirement mis en place.

Les étudiants pourront aussi assister les praticiens dans leur activité qu'elle soit polyvalente ou spécifique (consultation et soins patients hospitalisés, soins spécifiques pour patients en situation de handicap, bloc opératoire, etc...). Le chef de service organisera aussi les stages hors odontologie et des séances en stérilisation.

Les semaines de stages hospitaliers seront articulés en semaine de travail à temps plein. Les étudiants seront donc présents sur site une semaine sur deux.

---

### Objectifs

Acquérir l'autonomie nécessaire pour exercer la profession de chirurgien dentiste en toute sécurité

---

### Heures d'enseignement

En/Su

Encadrement / Suivi

225h



## Contrôle des connaissances

L'évaluation se déroule tout au long de l'année

Les compétences de savoir faire et savoir être sont observées et reportées sur une fiche d'évaluation par le chef de service.

L'obtention du semestre se fait par validation et non par note.

En cas d'échec, l'étudiant devra refaire le stage dans son intégralité

Tableau des pénalités:

	Détails/ Motifs	Avertissement 1	Avertissement 2	Non validation du stage
Non-respect des consignes				
Non-respect des protocoles opératoires				
Manque de respect envers un enseignant ou une aide-soignante				
Manque de respect envers un patient				
Non-respect des horaires		1 <sup>er</sup> retard de plus de 15 minutes	2 <sup>ème</sup> retard de plus de 15 minutes	3 <sup>ème</sup> retard de plus de 15 minutes
Absences non justifiées	3 retards de moins 15 = 1 absence injustifiée			
				3 absences injustifiées
Manque de connaissance théoriques				
Préparation du plateau technique				
Respect du matériel				
Autres				



---

## Modalités de contrôle des connaissances

### Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CC (contrôle continu)	Evaluation des pratiques techniques			10		

---